

BTP RMS

SSR Le TILLET
60660 CIREN-LES-MELLO

SMR Le Tillet

Livret d'accueil des stagiaires,
étudiants infirmiers et élèves aides-
soignants



Le personnel du SMR « Le TILLET » vous souhaite la bienvenue. Ce livret est à votre disposition afin de vous familiariser avec l'établissement et en vue de la réussite de votre stage.

Adresse Postale : SMR Le Château du Tillet
1, rue du Château
Le Tillet
60660 CIREN LES MELLO

Téléphone standard : 03 44 61 44 44

Mail: accueil.tillet@probt.com

Présentation de la structure :

1. Historique
2. Présentation du Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation
3. Organisation des postes

Organisation des soins

1. Composition de l'équipe pluridisciplinaire
2. La prise en charge et les pathologies
3. Prise en charge pluridisciplinaire

Organisation du stage

1. Fiche de renseignement du stage
2. Les principaux conseils de réussite d'un stage
3. Les bonnes pratiques

42

Support et connaissance de base

1. Charte des patients hospitalisés
2. Activité et Soins technique possible dans l'établissement.
3. Grille d'appréciation du bilan mi-stage
4. Questionnaire de satisfaction, remarques éventuelles

1. Historique

La Clinique de Soins Médicaux et de Réadaptation Le Tillet est un établissement sanitaire privé, ouvert depuis 1971, à but non lucratif, gérée par l'association BTP-RMS. Il a pour mission quotidienne d'accompagner, de réautonomiser et de favoriser le retour au domicile des personnes âgées et fragilisées par un accident de la vie, un handicap, une intervention chirurgicale ou une pathologie chronique. Nous accompagnons également des personnes dans le cadre de prise en soins palliatifs, tout en respectant leur dignité et leurs volontés.

Nous avons emménagé dans le nouvel établissement le 9 mai 2022, les services de soins sont répartis en 3 services de 34 lits (dont 2 chambres doubles dans chaque service) et une unité protégée de 10 lits en chambres individuelles.

2. Présentation du Centre de Soins de Médecine et de Réadaptation

Capacité d'accueil :

Il est composé de 4 services :

Le service **Neuilly en Thelle/Noailles (N1)** situé 1^{er} étage, 34 lits dont 2 chambres doubles (ch.101 à ch.132).

Le service **Montataire/Mouy (M1)** situé au 1^{er} étage, 34 lits dont 2 chambres doubles (ch.133 à ch.164).

Le service **Chambly/Clermont (C2)** situé au 2^e étage, 34 lits dont 2 chambres doubles (ch.201 à ch.232).

L'unité protégée (UP) appelée **Commerce** avec 10 chambres simples (ch.001 à ch.012).
Un plateau de Rééducation Technique (**PTR**).

Caractéristiques principales d'accueil :

La population essentiellement accueillie est une population vieillissante fragile, atteinte de pathologies aiguës ou chroniques et dégénératives.

Nous proposons des prestations lors du séjour : entretien du linge personnel, mise en service de la télévision et du téléphone, accès au wifi, repas pour les invités, passage d'une coiffeuse et pédicure, possibilité d'avoir des produits de première nécessité et des journaux (Le Parisien, L'Equipe, Aujourd'hui en France...) ainsi que d'envoyer du courrier (les tarifs sont consultables à l'accueil ou dans le livret d'accueil du patient remis à son admission).

BTP RMS

SSR Le TILLET

60660 CIRE-LES-MELLO

Le fonctionnement des services est organisé en équipe et en contre équipe suivant le planning de « grande » et de « petite » semaine. Les aides-soignants sont en roulement décalé, leur permettant d'évoluer sur les deux équipes.

Horaires des équipes :

Infirmières :

Matin : 6h30 – 17h30
Soir : 10h15 – 21h15

Nuit : 20h50 – 6h50

Agents Hôteliers :

Matin : 6h30 – 17h30
Soir : 9h00 – 20h00

Horaires type de l'étudiant :

Matin : 6h30 – 14h30 (pause déjeuner de 40 min + 20 min de pause)
Soir : 13h55 – 21h15 + pause de 20 min

Aides-Soignantes :

Matin : 6h30 – 17h30
Journée : 8h30 – 19h30
Soir : 10h15 – 21h15

Nuit : 21h00 – 7h00

Médecins :

Journée : 9h – 18h
Hors jour d'astreinte

Organisation "type" d'une journée de soins pour une personne accueillie:

- **6h30:** réveil des personnes hospitalisées par l'équipe de jour, installation pour le petit déjeuner, passage de l'infirmière pour les traitements, les prises de sang et les constantes.
- **De 7h30 à 8h30:** service du petit déjeuner avec l'ASH.
- **A partir de 9h:** lever et aide à la toilette si besoin, brancardage pour les séances de rééducation et/ou d'ergothérapie si prescription médicale (en chambre ou sur le PTR).
- Réfection des pansements.
- Accueil des nouvelles entrées du jour.
- **De 11h30 à 18h:** visite des familles et de l'entourage.
- **12h:** installation pour le repas du midi et administration des traitements. Les patients descendent au restaurant le midi, mais si ils nécessitent une surveillance, ils sont installés dans les salles à manger des services. Les personnes les plus fragiles ou grabataires, qui ne peuvent être levées par exemple, prennent leur déjeuner en chambre.
- **A partir de 14h:** brancardage pour les séances de rééducation, et/ou d'ergothérapie, de psychologie si prescription médicale (en chambre ou en salle au RDC). Activités avec la psycho-motricienne, l'art-thérapeute et la socio-esthéticienne également si accord du médecin.
- **15h45:** distribution des goûters avec les ASH.
- **A partir de 16h30:** tour de change avec les aides-soignants, les personnes sont préparées pour la nuit à venir et peuvent être mises en pyjama et/ou couchées si elles le souhaitent ou si leur état clinique le nécessite.
- **17h:** administration des traitements du soir par l'IDE et surveillance des constantes.
- **18h50:** installation et distribution du dîner par l'ensemble de l'équipe.
- **20h:** dernier tour de l'équipe de jour AS/IDE (changes si besoin, perfusions sous-cutanées, hypnotiques ect...)
- **20h45:** transmissions avec l'équipe de nuit.
- **A partir de 21h30:** tour de change si besoin, hypnotiques si prescrits la nuit.
- **Dans la nuit:** surveillance des équipes de nuit, réponses aux appels-malades.

1. Equipe pluridisciplinaire

Les PPS sont pilotés par 4 médecins qui s'appuient sur l'action de l'équipe paramédicale, composée de :

- Une coordinatrice des soins (Mme Desormeaux) et deux responsables de soins (Mme Blot et Mme Viaud).
- Un pharmacien et deux préparatrices en pharmacie.
- Infirmières, aides-soignants et agents hôteliers.
- Infirmière DU Douleur, Soins Palliatifs et Hygiéniste.
- Kinésithérapeutes et APA (Aide-physique adaptée) et enseignants.
- Un ergothérapeute.
- Une psychomotricienne.
- Une diététicienne clinicienne.
- Une psychologue clinicienne.
- Une assistante sociale.
- Une socio esthéticienne (présente tous les mercredis après-midi).
- Un art-thérapeute (présent tous les mardis).
- Une intervenante en hypnoanalgésie.

Une permanence médicale est assurée 24h/24h (numéro d'urgence : 22).

Cette équipe se complète par le personnel de l'accueil, de la cuisine, la lingerie, l'entretien, de deux secrétaires médicales et des soins administratifs et logistiques/techniques.

2. La prise en charge et les pathologies

Un « PPS » (Projet Personnalisé de Soins) est défini par le médecin à l'entrée du patient avec des objectifs de rééducation, de réadaptation, de surveillance thérapeutique, de réinsertion et de prévention, mais aussi d'accompagnement de l'entourage, tout en respectant le choix et les volontés de ces derniers.

Il s'appuie sur la connaissance de la personne et par conséquent, sur les informations collectées par l'ensemble des intervenants et des proches.

Ce PPS est présenté en rendez-vous avec l'entourage, sollicité dans le cadre du Contrat d'Engagement pour la Personne (CEP) car il a des actions importantes dans la prise en soins et de son bon déroulement, ainsi que dans la réalisation du projet de sortie.

Les pathologies fréquemment rencontrées dans l'établissement (liste non-exhaustives) sont :

- Traumatismes osseux, chutes à domicile (MIADD), fractures, prothèses (fémur, épaule, genou, etc.) et maladies rhumatismales et complications de l'ostéoporose (arthrose, difficultés à la marche...)
- Affections cardiaques, respiratoires, dépendance à l'oxygène, artériopathie.
- Pathologies cancéreuses : prise en charge curative ou palliative.
- Maladies neurologiques : Accident Vasculaire Cérébral, Maladie de Parkinson, Maladie d'Alzheimer, démences et troubles du comportement.
- Difficultés alimentaires, diabète déséquilibré, déshydratation, dénutrition après une intervention chirurgicale.
- Maintiens à domicile difficiles en vue d'un accueil en EIPAD ou en répit pour les aidants principaux.

3. Prise en charge pluri disciplinaire

Transmissions inter-équipes

Elles ont lieu quotidiennement dans le bureau des IDE, le matin à 6h30 entre l'équipe de nuit et de jour, à 10h15 avec l'infirmière du soir et en soirée à nouveau avec l'équipe de nuit à 20h50.

Transmissions avec le médecin

Les transmissions sont assurées quotidiennement pour chaque service à partir de 10h30. Elles permettent de faire le point sur les problèmes de santé du moment ainsi que la gestion des entrées et des sorties.

Staff de service

Des réunions pluridisciplinaires ont lieu une fois par semaine pour chaque service au 2^e étage en salle de réunion ou dans une salle dédiée. Elles ont pour but d'échanger sur les difficultés rencontrées lors des prises en soin des personnes accueillies et d'aborder leurs projets de soins et/ou de sortie de manière collégiale.

Staff EMSP (organisation des soins palliatifs)

Nous organisons deux fois par mois un staff pluridisciplinaire dédié aux personnes accueillies en soins palliatifs, afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et d'améliorer leur confort.

Ces personnes sont également vues au préalable en chambre en visite EMPS par le RDS et/ou un soignant pour évaluer les besoins de ceux-ci.

Organisation du stage**1. Fiche de renseignement du stage****Nom du service qui vous accueille :****Nom du professionnel référent de stage :****Fonction :****Horaire réalisé par le stagiaire :** à voir avec la responsable de soins du service**Planning :** à voir avec la responsable de soins du service**Date du bilan mi-stage :****Date de présentation des démarches de soins :****RDV avec formateur IFSI ou IFAS :** OUI - NON**Date :****Informations :**Possibilité de repas dans l'établissement (inscription avant 10h) d'un montant de ~~3,57€~~ **2€**.

Le parking pour les stagiaires est le même que pour le personnel.

Un vestiaire est mis à disposition à l'étage dans les services pour les étudiants.

2. Conseils pour la réussite de votre stage

- Se présenter à l'équipe et à chaque membre du personnel rencontré.
 - Etablir, présenter clairement ses objectifs de stage au tuteur de stage et lui expliquer où vous en êtes par rapport à vos connaissances théoriques et les soins principaux acquis lors des précédents stages.
 - Garder une attitude adaptée auprès des soignants, ne pas hésiter à poser des questions, à faire preuve de curiosité intellectuelle (faire ses propres recherches), communiquer.
 - Savoir qu'il est important de garder la « juste » distance professionnelle avec chaque patient. Le tutoiement des patients ou toute posture familière sont interdits dans l'établissement.
 - Toujours se référer à l'infirmier du service face à une demande de patient (possibles consignes médicales particulières), ne jamais donner de traitement, même prescrit sans le contrôle de l'infirmier.
 - Transmettre oralement toutes les informations concernant les patients à l'IDE du service et par écrit dans le dossier informatisé de soin sous la supervision de celle-ci.
 - Prendre en charge son ou ses patient(s) **dans sa globalité**.
 - Comprendre l'importance du travail d'équipe, d'une collaboration avec tous les membres de l'équipe médicale et paramédicale présents dans l'établissement. Ne pas hésiter à visiter le plateau technique de rééducation au RDC (kiné, ergo...).
 - Chaque porte fermée à votre arrivée doit être refermée à votre départ (le poste de soin, par exemple, ne doit jamais être laissé ouvert sans la présence d'un soignant).
 - Ne jamais laisser le chariot de médicament sans surveillance, aucun médicament ne doit être visible et accessible sur le chariot ; l'écran de l'ordinateur doit être baissé s'il n'est pas surveillé, ou les sessions verrouillées.
 - Rester bientraitant, respecter la dignité et l'intimité de la personne accueillie.
 - Garder une posture professionnelle : tenue propre, pas de bijoux, cheveux attachés, ongles courts et sans vernis dans le but de respecter les consignes d'hygiène.
- L'utilisation du téléphone portable est interdite dans le service.**
Pour les fumeurs, il est impératif de respecter les horaires de pause et lieux prévus à cet effet.
Conformément au projet de soins de l'établissement, le respect du secret professionnel, la discrétion, la politesse et l'amabilité sont indispensables pour le bon déroulement de votre stage.

1. Charte des patients hospitalisés



Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qu'elle prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est accessible à tous, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.



Les établissements de santé garantissent la qualité de l'accueil, des traitements et des soins. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.



L'information donnée au patient doit être accessible et lisible. La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.



Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.



Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.



Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. Son accord est donné par écrit. Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.



La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.



La personne hospitalisée est traitée avec égard. Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.



Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.



La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un accès direct aux informations de santé la concernant. Sous certaines conditions, ses ayants droit ont en cas de décès, bénéficié de ce même droit.



La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du droit d'être entendue par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estime avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

* Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet :

www.sante.gouv.fr

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

2. Activité et Soins techniques possible dans l'établissement

Entretien d'accueil et d'orientation

Accueil, entretien et orientation des patients et de leur famille.

Entrée et sortie administrative du patient.

Entretien CEP (Contrat Engagement pour la Personne).

Soin d'hygiène et de confort

Toilette, habillage, soins de bouche.

Réfection d'un lit occupé.

Technique de transfert : aider les patients à passer du lit au fauteuil.

Pose de bande de contention, préventions d'escarre.

Précautions d'isolement.

Soins de Stomie.

Toilette mortuaire.

Entretien d'aide, entretien thérapeutique

Education thérapeutique diabète, dénutrition, déshydratation, soin de stomie, trachéotomie.

Prise en charge de l'entourage lors d'un décès.

Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux

Surveillance des paramètres vitaux.

Evaluation de la douleur avec Echelle Numérique, Echelle Visuelle Analogique, Echelle

Visuelle Simple, ALGO+, ECPA, DN4...

Electrocardiogramme.

Prélèvement veineux

Prélèvement sanguin.

Prélèvements capillaires

Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques

Préparation colique au vu d'une coloscopie.

Injectons parentérales avec calcul de dosage

Pose, surveillance et ablation de pompe à morphine, injections sous cutanée d'anticoagulants et intra-musculaires d'antibiotiques.

Perfusions périphériques avec calcul de dosage

Pose de perfusion IV et SC.

Pansements simples, ablation fils, agrafes

Réfection de pansements d'escarres, d'ulcères, de plaies opératoires.

Ablation des fils de suture et d'agrafes.

BTP RMS

SSR Le TILLET

60660 CIREN-LES-MELLO

Pansements complexes/drainages

Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols

Ventilation mécanique : pose de VNI (Ventilation Non Invasive), oxygénothérapie et processus de sevrage.

Administration de thérapeutiques médicamenteuses

Administration de traitement par voie orale, sous cutanée, intraveineuse, intra-musculaire, sublinguale, rectale, vaginale, nasale, oculaire, percutanée, pulmonaire...
Lavement rectal.

Préparation de la sortie d'un patient

Protocole informatique (fiche de liaison avec bilan de sortie et grille d'autonomie).

Technique de médiation thérapeutique

Prévention des chutes.

Soulagement de la douleur.

Séances d'hypnoanalgesies.

Utilisation de seringue auto pulsées

Pose et surveillance de SAP avec évaluation de la douleur et +/- de bolus.

Pose et surveillance de sonde gastrique

Sondage naso-gastrique.

Nutrition entérale par sonde naso-gastrique, gastrostomie ou jéjunostomie.

Nutrition parentérale.

Pose et surveillance de sonde urinaire

Port de gants stériles.

Recueil d'un échantillon stérile d'urine sur sonde ou non.

Pose d'étui pénien.

Soins de trachéotomie, aspiration bronchique

Injection dans des chambres implantables

Pose et changement d'aiguille de Huber.

Changement de dispositif Pice-Line / Midd-Line.

Réanimation

Gestion des situations d'urgence absolue (arrêt cardiaque, hémorragie, hypoglycémie grave, AVC (Accident Vasculaire Cérébral), IDM (Infarctus du Myocarde) ...

Participation active aux Transmissions

3. Grille d'appréciation du bilan mi-stage (avec le tuteur et l'équipe)**Appréciation générale par le référent de stage :**

Respect des horaires et des règles de politesse : OUI - NON

Respect du règlement intérieur : OUI - NON

Vocabulaire adapté et professionnel : OUI - NON

Fait preuve d'initiative (rapport avec projet de soins/ niveau de compétence) : OUI - NON

Fait preuve de curiosité intellectuelle, se documente : OUI - NON

Collabore avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire : OUI - NON

Intégration au sein de l'équipe : OUI - NON

Tiens compte des remarques : OUI - NON

Remarques :**Appréciation du déroulement du stage par l'étudiant :**

L'accueil est-il satisfaisant ? OUI - NON

Le personnel est-il disponible ? OUI - NON

L'encadrement réalisé est-il suffisant ? OUI - NON

Pouvez-vous réaliser vos objectifs ? OUI - NON

Observations :

Nom et signature du référent de stage :

Nom et signature de l'étudiant :

4. Questionnaire d'évaluation de la satisfaction du stagiaire (remettre une photocopie à l'encadrante des soins)

Nom, Prénom :

IFSI ou IFAS :

Période et lieu (service) de stage :

Concernant le livret d'accueil :

Est-ce que les informations données dans ce livret vous ont été utiles pour votre stage ?
OUI - NON

Y a-t-il des informations nécessaires qui vous ont manquées dans ce livret ?
OUI - NON

Si oui, lesquelles :

.....
.....
.....

Concernant votre intégration au SMR :

Globalement, comment jugez-vous votre intégration dans le service ?

Très satisfaisante ☐ Satisfaisante ☐ Peu satisfaisante ☐ Non satisfaisante ☐

Concernant votre stage :

Globalement, comment jugez-vous votre stage dans la structure ?

Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ Peu satisfaisant ☐ Non satisfaisant ☐

Plus précisément, comment jugez-vous votre acquisition des savoirs cliniques et techniques ?

Très satisfaisante ☐ Satisfaisante ☐ Peu satisfaisante ☐ Non satisfaisante ☐

L'accompagnement durant le stage a été (par l'équipe, le référent...) :

Très satisfaisant ☐ Satisfaisant ☐ Peu satisfaisant ☐ Non satisfaisant ☐